

À l'école du socle

Lise Malrieu

Cette réforme fait peur ou exaspère. Au début (au début, pour moi, ce fut fin 2006 : la première fois que j'en ai entendu parler, de façon théorique, par un IPR), j'ai cru, comme nombre de mes collègues, qu'il s'agissait d'une de ces n-ièmes réformes qui seraient rapidement enterrées, disons au prochain changement de gouvernement. Et qu'il était urgent d'attendre (stratégie bien connue du prof face à l'adversité et à un certain nombre d'aberrations « mammouthesques »).

Mais j'étais loin d'avoir pris la mesure des enjeux du socle commun. Car **le socle commun, c'est une loi...** une loi de 2005. Et c'est aussi une façon de repenser l'enseignement, de l'orienter sur la capacité à résoudre des problèmes à partir des connaissances des programmes.

C'est enfin une façon d'individualiser au mieux le parcours de chaque élève au sein de notre système scolaire, par essence collectif.

Nous avons choisi de publier, dans ce numéro de PLOT, deux articles complémentaires qui nous semblent représentatifs de l'état des troupes à l'heure actuelle. Comme Karine Sermanson, TZR de l'académie de Poitiers lorsqu'elle a écrit ce texte, nous sommes nombreux, devant une institution uniquement injonctive (les élèves de 3^{ème} doivent valider le socle !), à avoir abordé ledit socle par l'évaluation. Et tout aussi nombreux à nous être rendu compte de la quasi-impossibilité de mener une évaluation par (micro-) compétences digne de ce nom pour tous les élèves.

Une fois (douloureusement) passés par

cette étape et avoir « galéré » bien seuls sur l'évaluation, que faire ? Prendre le socle par le bon bout, qu'est-ce que ça pourrait vouloir dire ?

Nathalie Ah-Pine et Claire Lagarde, enseignantes à la Réunion, nous proposent leur expérience et nous font partager leurs réflexions. Certes, ce n'est que le début de l'histoire mais voilà, il s'agit bien de cela : repenser notre façon d'enseigner en profondeur. Cela fait plusieurs années que les programmes de collège amènent cette idée : travailler au maximum autour de la résolution de problèmes, de la mise en œuvre de tâches complexes, intégrer des notions et des méthodologies de plusieurs disciplines. On sent pointer en mathématiques une philosophie de l'enseignement spiralé. L'idée (qui n'est pas nouvelle) est séduisante, mais la conception ? La mise en œuvre dans nos classes hétérogènes et surchargées ?

Et là, j'appréhende. Je ne suis pas prête. J'ai besoin de temps. Non, je n'en ai pas eu, et surtout pas ces deux dernières années où, au pas de charge, je dois transformer mes pratiques et mon positionnement face aux élèves. Dans ce que notre hiérarchie a mis plusieurs années à intégrer et qui est encore en cours de réflexion, et au milieu de discours institutionnels peu audibles voire contradictoires, nous devrions être instantanément performants ?

J'ai besoin d'être encouragée (par qui ?). Et j'ai évidemment besoin d'une grosse formation continue, sur plusieurs années.

Partageons nos expériences

Avec des formateurs qui pratiquent l'enseignement spiralé et qui ont franchi les étapes qui me font peur (mais qui sont à mon sens incontournables !). Avec des formateurs qui peuvent me proposer des modalités d'évaluation « raisonnables » (en terme de temps et de quantité de travail) que je pourrai expérimenter sans avoir besoin de me justifier sans cesse. Une vraie formation « par alternance », au sein de l'établissement pour fédérer l'équipe, et qui me soit accessible, à moi, le prof.

L'article de Nathalie Ah-Pine et Claire Lagarde se termine sur la question essentielle : une fois le diagnostic posé des difficultés d'un élève, comment mener la remédiation ? Et dans le cadre de la classe, qui plus est...

En 2011, l'injonction du socle commun me semble bien hypocrite : il faut du résultat, puisque 100 % des élèves doivent maîtriser (donc valider) le socle en fin de scolarité obligatoire...

Mais sans moyens pour la remédiation, avec le même programme, sans possibilité de dédoubler les classes (différencier à 28 élèves ? Trop facile !), sans heures de concertation ni de tutorat (pourtant nécessaires dès la 6^{ème} !), sans personnes-ressources au sein de la classe pour la gestion des élèves en situation de handicap... ne risque-t-on pas de tomber dans un écueil pourtant déjà bien connu avec le B2I, à savoir « 100 % des élèves ont l'air de maîtriser le socle commun », certains chefs d'établissement passant consciencieusement derrière leur équipe enseignante pour valider le socle à tous les élèves ?

Bref, un enjeu de taille que cette réforme... espérons que sa mise en place laborieuse et décourageante de ces six dernières années n'empêchera pas d'en obtenir très bientôt les bénéfices attendus pour nos élèves.

Alors, à vos piliers/compétences/capacités/attitudes ! Et bonne lecture !

